

Bulletin d'histoire politique

L'organisation des petits vendeurs de journaux à Montréal, 1903-1917

Comme quoi la jeunesse et la précarité ne sont pas des obstacles infranchissables à la syndicalisation

Bernard Dansereau, Ph. D.



Volume 21, Number 2, Winter 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1014147ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1014147ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dansereau, B. (2013). L'organisation des petits vendeurs de journaux à Montréal, 1903-1917 : comme quoi la jeunesse et la précarité ne sont pas des obstacles infranchissables à la syndicalisation. *Bulletin d'histoire politique*, 21(2), 161–168. <https://doi.org/10.7202/1014147ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'organisation des petits vendeurs de journaux
à Montréal, 1903-1917
Comme quoi la jeunesse et la précarité ne sont pas
des obstacles infranchissables à la syndicalisation

BERNARD DANSEREAU
Historien, Ph. D.

L'organisation syndicale d'un groupe de jeunes, de très jeunes travailleurs et travailleuses au début du XX^e siècle est une situation tout à fait exceptionnelle. À cette époque où les organisations ouvrières étaient ancrées massivement dans la philosophie du syndicalisme de métiers, regrouper des jeunes, sans aucune qualification, apparaît surprenant. Or en 1903, des vendeurs de journaux vont s'organiser en syndicat, affilié aux regroupements syndicaux existants.

De nos jours, alors que la précarité imprègne de plus en plus l'organisation du travail, la syndicalisation de jeunes travailleurs n'est pas fréquente. Les structures syndicales, le mode d'organisation et de représentation ne favorisent pas la participation des jeunes, particulièrement des précaires. Bien que dans certains secteurs, comme celui des auxiliaires d'enseignement universitaire, des percées ont été faites la situation reste difficile¹. Dans le commerce de détail, où beaucoup de jeunes travaillent, les employeurs sont tout à fait hostiles à la syndicalisation. Les tentatives faites récemment dans des restaurants MacDonald, les magasins Walmart et les dépanneurs Couche-Tard par exemple, nous rappellent cruellement cette réalité.

Le camelot fait partie de l'imaginaire ouvrier. Il a souvent fait partie des représentations symboliques. Les éditions François Maspero, bien

connues dans les années 1970, avaient fait du petit camelot l'emblème de la maison. Garant de la liberté de parole et d'expression, le camelot fait partie intégrante de l'imaginaire ouvrier. Est-ce pour cela que qu'il a reçu, au début du XX^e siècle, l'appui des organisations syndicales «adultes»?

Avant de regarder l'organisation des vendeurs de journaux disons quelques mots sur le rôle qu'ils jouent dans l'industrie de la diffusion de la presse. Jean de Bonville a bien montré, dans sa thèse de doctorat, la place qu'occupent les transformations que subissent les journaux dans la seconde moitié du XIX^e siècle, qui font passer plusieurs quotidiens au véritable stade de mass media. Parmi ces transformations se trouvent les changements techniques, l'évolution du contenu du journal mais aussi l'adoption des nouvelles méthodes de gestion et de distribution².

La distribution y joue un rôle particulièrement important. Elle devient une activité complexe et de première importance pour le financement du journal. C'est par elle que se fait le lien entre l'offre et la demande, entre le journal et son lectorat. Pour les quotidiens, les ventes s'effectuent de trois façons: par abonnement, par les dépôts que ce soit à Montréal ou en province et par la vente directe des camelots.

À partir des années 1860, le quotidien *The Witness*, tente d'élargir sa diffusion en établissant, sur une base systématique, la vente dans la rue par de jeunes garçons et filles³. C'est la vente à la criée. Les autres quotidiens emboîtent le pas. La méthode introduite par *The Witness* va se généraliser. Rapidement, la totalité des journaux quotidiens utilisent cette méthode de vente à la fin du XIX^e siècle.

La vente du journal à la criée ne demande pas de qualifications spécifiques, sinon une bonne voix et un certain esprit d'initiative. Le camelot se présente au journal pour y cueillir une liasse de journaux qu'il doit ensuite aller vendre à des endroits bien précis de la ville, les rues les plus achalandées. La concurrence est vive à l'époque entre les quotidiens montréalais. N'oublions pas qu'il y eut pratiquement durant toute cette période huit quotidiens distribués à Montréal, quatre dans chacune des deux langues, sans compter le quotidien en yiddish à partir de 1907⁴ ainsi que les périodiques hebdomadaires. Les ventes effectuées, le camelot retourne au journal pour remettre ses gains et se faire payer. Cette méthode de distribution a le désavantage de comporter une trop grande marge d'imprévision. Pour pallier à cette situation, le *Witness* introduit une nouvelle méthode de vente. Le quotidien vend ses journaux directement aux camelots qui sont ensuite responsables de les distribuer s'ils veulent recevoir une paie. Au *Witness* en 1868, le camelot se voit offrir 12 exemplaires du quotidien pour 8 cents. Chaque numéro se vend 1 cent. S'il les vend tous il réalise un profit de 4 sous (33 pour cent). S'il ne les vend pas, il doit par contre assumer une perte. Cette procédure est reprise par la plupart des journaux.

L'importance des ventes à la criée est telle qu'elle suscite de nouveaux modes de distribution. Les ventes par camelot représentent 9,4 % du tirage pour *La Patrie* en 1905 et 6,5 % pour *La Presse* en 1914⁵. Le quotidien *The Herald* développe, en 1895, la vente dans les distributrices à journaux⁶. « You pay one cent in the slot, and out comes a copy of your Herald ». Ce type de boîtes existe toujours et sert aux mêmes fins.

Si les journaux ont besoin du travail des enfants, l'inverse est aussi vrai. Les enfants ont fréquemment besoin de travailler pour contribuer à l'économie familiale. Bettina Bradbury a bien montré la place qu'occupe le travail des enfants dans l'économie des familles ouvrières à la fin du XIX^e siècle⁷. La situation n'avait pas changé radicalement au début du siècle suivant. Pour les familles ouvrières, surtout celles dont le revenu familial est faible, le travail des enfants est une nécessité, il devient d'autant plus impératif, lorsque la mort ou la maladie affecte un adulte de ces familles. Les problèmes de pauvreté et de pénurie d'emploi sont le lot de la majorité des travailleurs et affectent tout particulièrement les travailleurs immigrants. À leur arrivée, ils n'avaient généralement pas les revenus suffisants pour acheter les vêtements de leurs enfants et leur offrir une éducation appropriée. Peu de tailleurs, de *cloakmakers*, de boulangers avaient les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école au-delà des trois années du primaire. Leurs enfants, dans la plupart des cas, devaient décrocher très tôt du travail. Pour les jeunes enfants, la vente des journaux dans la rue rapportait une certaine somme d'argent essentielle au revenu familial⁸. « Pendant les grèves, beaucoup de familles subsistaient seulement grâce aux petites sommes que les enfants gagnaient en *peddlant* des journaux »⁹.

La question spécifique de la vente des journaux par des enfants n'a pas fait l'objet d'attentions particulières des organisations ouvrières. Toutefois celles-ci avaient pris position sur le travail des enfants, en particulier sur la question de l'âge du travail pour le travail en manufacture et celui de la fréquentation scolaire qu'elles voulaient obligatoire et gratuite.

Le Conseil central des métiers et du travail de Montréal (CMTM), en mars 1895, dénonce le Conseil de ville pour accepter que des enfants de moins de 10 ans travaillent à la conduite des chevaux¹⁰. Quelques mois plus tard, le CMTM adopte une autre résolution condamnant l'emploi de fillettes à la vente des journaux dans les rues¹¹. Auparavant, les Chevaliers du travail avaient réclamé l'interdiction par la loi d'employer les enfants au-dessous de quinze ans dans les boutiques, mines et manufactures de toutes sortes¹². Plus tard, en 1899, le Conseil fédéré des métiers et du travail de Montréal défend la même orientation. Il exige l'interdiction du travail des enfants de moins de 16 ans dans les manufactures et les commerces et l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans¹³.

Les organisations politiques ouvrières abondent dans le même sens. En 1894, le Parti socialiste ouvrier propose que l'éducation scolaire soit

obligatoire et gratuite pour tous les enfants 14 ans. Elle devrait aussi être accessible à tous, grâce à l'assistance publique pour les repas, vêtements, et livres. Le Parti ouvrier, dans son programme de 1899, revendique aussi l'éducation gratuite et obligatoire et à l'article 34, la prohibition du travail des enfants âgés de moins de quatorze ans¹⁴.

Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le gouvernement québécois va adopter quelques lois relatives au travail des enfants. Or le travail que représente la vente des journaux n'est touché par aucune législation. Puisque leur travail ne se fait ni en usine ni en manufacture, il n'est donc pas soumis à cet aspect de la législation. Et puisque les vendeurs et vendeuses de journaux font ce travail avant ou après les heures de classe, il n'est pas non plus soumis aux modalités de fréquentation scolaire.

On possède quelques témoignages sur le travail du vendeur de journaux. Un ancien camelot italien décrit ainsi son travail au début du siècle. «Le matin je vendais les journaux anglais à la gare Windsor et l'après-midi, au coin des rues Papineau et Ontario. Là il y avait plus de Français (Canadiens français) et je vendais *La Presse*, *La Patrie* et *Le Devoir*. Deux ou trois amis à moi faisaient la même chose. À cette époque, presque tous les garçons de mon âge travaillaient»¹⁵.

E. Z. Massicotte raconte qu'en 1889, les postes de vente préférés étaient la rue Saint-Jacques et la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Laurent et McGill; ensuite, ce fut la rue Saint-Laurent, de la rue Craig à la rue Sainte-Catherine. «Dans l'Ouest, le matin on criait à tue-tête: *Gazette*, *Herald*; le soir: *Star*, *Witness*. Dans l'Est, à la fin de l'après-midi, on chantait: *Le Monde*, *La Presse*, *La Patrie*, *L'Étendard*. Une fois la semaine on ajoutait: *Le Monde Illustré*, *Le Samedi*, *La Bibliothèque*»¹⁶.

Sur la centaine de noms de camelots retracés, une très forte majorité est de toute évidence juive. Cette situation n'explique sûrement pas la place qu'occupe la diffusion des informations dans cette communauté, car on valorise l'éducation et le nombre de librairies juives à Montréal est important. De plus, la pauvreté dans laquelle vivaient les familles ouvrières juives entre sûrement en cause aussi. Samuel Bronfman, avant de devenir l'homme d'affaires établi, a vendu des journaux à la criée. Il n'hésitait pas à monter à bord des tramways pour les offrir aux passagers.

C'est le 19 mars 1903 que les vendeurs de journaux s'organisent en syndicat selon *La Gazette du travail*¹⁷. Ce syndicat est l'initiative de Peter Murphy et comptait à ce moment déjà 75 membres¹⁸. Une charte d'union fédérale lui fut accordée par l'*American Federation of Labor (AFL)*¹⁹. Peter Murphy, l'âme dirigeante de l'organisation est né à Québec le 29 juin 1854. Il commence à vendre des journaux dès l'âge de six ans et va opérer un kiosque de journaux à côté du Bureau de Poste sur la rue Saint-Jacques. Il décède à l'hiver 1917²⁰.

Dès le départ, les vendeurs de journaux entendent être représentés au Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTM). Le 7 mai, les délégués J. A. Woodard et A. Dicaire sont accrédités comme délégués du syndicat des vendeurs de journaux, 10952²¹, ce qui témoigne du sérieux du syndicat. Il est à noter que l'organisation des vendeurs de journaux montréalaise est, à cette époque, la seule du genre au Canada²². Quelques jours plus tard, le 30 avril, le syndicat participe à la manifestation dans les rues, lors de la visite à Montréal de Samuel Gompers, président de l'AFL²³.

Lors d'une assemblée d'élections, le 23 juillet, où une centaine de filles et de garçons sont présents, ils élisent Peter Murphy comme président et trésorier; A. Friedlebergh, comme vice-président; A. Mentz secrétaire; A. Bernstein, syndic et W. Scott, délégué au CMTM²⁴. Le reporter de *La Presse* constate que « ces enfants conduisent leurs délibérations avec une sagesse que beaucoup d'unions composées d'adultes seraient en droit de leur envier »²⁵.

On ne connaît guère les activités de ce syndicat. Une de ses activités a consisté à organiser des soirées récréatives, pique-niques et excursions. Cela fait partie d'une tradition du mouvement ouvrier montréalais de l'époque que d'organiser de telles activités, communément appelées euhe et bal, concert-boucane et pique-nique annuel. Le syndicat des vendeurs de journaux organise sa première excursion quelques mois après sa formation, soit le 23 juillet. Ces activités se répéteront annuellement.

Le syndicat participe, au même titre que les autres syndicats de Montréal aux activités syndicales de l'époque. Il envoie leurs délégués aux réunions mensuelles du CMTM et participe fidèlement au défilé annuel de la Fête du travail de 1903 à 1917.

Les vendeurs de journaux veulent réglementer la vente des journaux pour avoir un certain contrôle sur leur travail. Cette position s'inscrit très bien dans la philosophie des syndicats de métiers. C'est ainsi qu'ils demandent aux autorités de la ville de Montréal d'imposer une taxe à tous les vendeurs de journaux. L'objectif est de contrôler le nombre de vendeurs et de vendeuses dans les rues de Montréal. Mais il ne semble pas que la ville ait répondu favorablement à cette requête²⁶. En 1903, un de leurs délégués demande au CMTM d'intercéder auprès des propriétaires des journaux pour qu'ils ne paraissent pas le jour de la Fête du travail, ce qui permettrait aux vendeurs d'avoir un jour de congé²⁷.

Au départ, les relations ne semblent pas trop tendues entre les propriétaires des journaux et leurs petits vendeurs. Lors de son premier banquet, le 21 janvier 1904, le syndicat remercie quelques quotidiens montréalais, dont le *Herald*, la *Gazette*, *La Presse*, *La Patrie* et le *Canada* pour les dons qu'ils ont fait dans le but de défrayer le coût de ce banquet²⁸. Si le banquet de 1904, réunissait quelque cent convives, celui de 1907 regroupe plus de 300 vendeurs et vendeuses de journaux. Cela tendrait à démontrer une

nette amélioration du nombre de vendeurs syndiqués²⁹. Le vice-président Cizol profite de ce banquet pour réaffirmer la place qu'occupent les vendeurs de journaux dans le mouvement syndical montréalais. Il précise que le syndicat regroupe les vendeurs sans distinction de race, de religion ni de nationalité et qu'ils sont des travailleurs à part entière, d'où leur place dans le mouvement syndical³⁰.

Après plus de dix ans d'existence, le syndicat disparaît en 1917 selon *La Gazette du Travail*. En effet, il ne délègue plus de représentants aux réunions du CMTM et ne participe plus aux défilés de la Fête du travail à partir de septembre 1918³¹. La revue annuelle du ministère du Travail à Ottawa (*Labor Organisation in Canada*) annonce finalement sa dissolution³².

Comment expliquer cette dissolution? Il semblerait qu'elle serait consécutive à une grève survenue en septembre 1917. Cette grève est déclenchée le 10 septembre. Les vendeurs de journaux refusent de travailler. Certains numéros du *Herald*, par exemple, ont même été déchirés³³. Nous ne connaissons pas les enjeux du conflit, mais il est certain que les relations se soient alors envenimées entre les propriétaires de journaux et leurs vendeurs en période de forte inflation. Il semble bien que cet épisode marque la fin de cette première organisation des vendeurs de journaux.

Dans les années qui suivent, d'autres groupes de distributeurs de journaux vont s'organiser. Par exemple, dans les années 1920, les *Teamsters* vont former un syndicat de distributeurs et des camionneurs au quotidien *La Presse*. Quelques années plus tard, les vendeurs de journaux qui occupent des concessions forment l'Association protectrice des vendeurs de journaux³⁴. Durant la crise, on pouvait aussi lire au bas d'un dépliant électoral de Joseph Schubert, lors des élections de 1934, le nom du *Newsdealers' Protective Association*, aux côtés d'autres organisations syndicales et politiques où les travailleurs juifs étaient présents³⁵.

De nos jours, le métier de camelot existe toujours. On peut en voir à certaines intersections achalandées offrir aux automobilistes des journaux. Ils ont vieilli, ce ne sont plus les jeunes du siècle dernier mais le travail, lui, n'a pas vieilli.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Voir Alexandre Leduc. *Correction syndicale. Pour une histoire du syndicalisme universitaire à l'AFPC*. AFPC. Montréal, 2010.
2. Jean de Bonville, *La Presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Les Presses de l'Université Laval, 1988. p. 279 et suiv.
3. Paul Rutherford, *A Victorian Authority. The Daily Press in Late Nineteenth-Century Canada*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press. 1982. p. 48.
4. Il y avait en français, *La Presse*, *La Patrie*, *La Minerve*, *Le Nouveau Monde*, *Le Canada*, *Le Devoir*, etc. En anglais nous retrouvons, *The Herald*, *The Gazette*, *The*

- Witness, The Montreal Star. Der Kanader Adler (The Jewish Daily Eagle)*, quotidien de 1907 à 1963.
5. Jean de Bonville, *op. cit.*, p. 285.
 6. *The Printer and Publisher*, juin 1895, p. 8.
 7. Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal. Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*. Montréal, Boréal, 1995, 370 pages.
 8. Israël Medres, *Le Montréal juif d'autrefois*, ou comment se développa au cours des dernières décennies, à Montréal, la vie communautaire juive ; et comment eut lieu son essor sur le plan économique et social. Montreal, Keneder Odler, 1947 et Québec, Septentrion, 1995, p. 41, (traduit par Pierre Anctil).
 9. *Ibid.*
 10. *La Patrie*, 1 mai 1895. Cité dans Conseil des travailleuses et travailleurs du Montréal métropolitain. *Cent ans de solidarité*, Histoire du CTM 1886-1986. Montréal, VLB éditeur. 1987. p. 35,
 11. *Golden Jubilee of the Montreal Trades and Labour Council, 1897-1947*, p. 6.
 12. Déclaration de principes des Chevaliers du travail. *L'action politique des ouvriers québécois (fin du XIX^e siècle à 1919)*. Recueil de Documents. Montréal, Les presses de l'Université du Québec. 1976. p. 31.
 13. Déclaration de principes du Conseil fédéré des métiers et du travail de Montréal, *L'action politique des ouvriers québécois (fin du XIX^e siècle à 1919)*. Recueil de Documents. Montréal, Les presses de l'Université du Québec, 1976, p. 38.
 14. Le Parti ouvrier: programme. *L'action politique des ouvriers québécois (fin du XIX^e siècle à 1919)*. Recueil de Documents, Montréal, Les presses de l'Université du Québec. 1976. p. 40.
 15. Témoignage de Michele Marcogliese, « Est-ce que nous sommes plus cons que les Larinesi? », reproduit dans Bruno Ramirez, *Les premiers italiens de Montréal: l'origine de la Petite Italie du Québec*, Montréal, Boréal, 1984, p. 121.
 16. E. Z. Massicotte, *Bulletin de recherche historique*, vol. XLV, no. 11, no. 39, p. 348.
 17. *Gazette du travail*, avril 1903, p. 845 et janvier 1904, p. 701.
 18. *La Presse*, 25 mars 1903, p. 8.
 19. Une union fédérale est un syndicat à charte directe, de l'AFL. Elle n'est pas affiliée à un syndicat internationale de métier
 20. *Le Soleil*, 11 février 1917, p. 7.
 21. Assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, tenue le 7 mai 1903. Fonds d'archives du Conseil des métiers et du travail de Montréal, 103 p.
 22. *La Presse*, 22 janvier 1904, p. 8.
 23. *La Presse*, 27 avril 1903, p. 9 (assemblée du 26 avril, environ 100 personnes présentes)
 24. *La Presse*, 14 juillet 1903, p. 7.
 25. *Ibid.*
 26. Assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, tenue le 5 novembre 1903 et de celle du décembre 1903, Fonds d'archives du Conseil des métiers et du travail de Montréal, 103 p.
 27. « Les porteurs de journaux ont, par l'entremise de leur délégué, demandé au conseil de faire tout en son pouvoir pour leur obtenir congé le jour de la fête du Travail, en obtenant que les journaux ne paraissent pas. La question a été

renvoyée devant le comité de la fête du Travail, qui s'abouchera avec les patrons de journaux», *La Presse*, 21 août 1903, p. 9. Reportage sur la Fête du Travail; *La Presse*, 5 septembre 1903, p. 5 et 8 septembre 1903, p. 5.

28. *La Presse*, 11 janvier 1904, p. 7.

29. *La Presse*, 18 janvier 1907, p. 12.

30. *Ibid.*

31. *Le Monde Ouvrier*, 31 août 1918, p. 1.

32. *Labor Organization in Canada*, 1918, p. 23.

33. *La Presse*, 10 septembre 1917, p. 5.

34. *La Presse*, premier mai 1925, p. 25.

35. *Electors of St. Louis Ward*, Archives du Congrès Juif Canadien, fonds Joseph Schubert.